



ARH de Bretagne
Reçu le

16 AVR. 2008

23882

AGENCE CONSEIL EN EVOLUTION
DES ORGANISATIONS
ET DES METIERS DE LA SANTE

Paris, le 17 avril 2008

Madame, Monsieur

La nature même du contrat de bon usage et son application dans les établissements publics et privés impactent fortement sur la prise en charge du patient par l'ensemble des professionnels. De plus cette nouvelle forme d'implication ouvre une voie à la réflexion sur la sécurité et la qualité pour le patient à laquelle les acteurs de soins ne pourront se soustraire.

Le médecin doit se sentir prioritairement concerné par le contrat de bon usage, comprendre et analyser les dernières mesures règlementaires, intégrer l'évaluation et la qualité afin d'améliorer la prise en charge du patient.

C'est pourquoi nous vous invitons à participer à une réunion :

Contrat de bon usage et sécurité pour le patient

***Le Jeudi 12 juin 2008
De 17h30 à 20h45***

**Amphithéâtre du Centre Cardio-Pneumologique
l'Hôpital Pontchaillou, CHU Rennes
rue Henri Le Guilloux à Rennes (métro Pontchaillou)**

(La réunion sera suivie d'un cocktail)

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-joint par fax, ou de vous inscrire directement sur www.mediation-sante.fr.
Par ailleurs, si vous le jugez utile, nous vous serions reconnaissant(e)s de bien vouloir diffuser cette invitation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.

Maryse ARTIAGA
Directrice de Médiation Santé



AGENCE CONSEIL EN EVOLUTION
DES ORGANISATIONS
ET DES METIERS DE LA SANTE

RENNES Jeudi 12 juin 2008
Amphithéâtre du Centre Cardio-Pneumologique de l'Hôpital de Pontchaillou,
rue Henri Le Guilloux à Rennes (métro Pontchaillou)

CONTRAT DE BON USAGE ET SÉCURITÉ POUR LE PATIENT

17h30 – 17h45 - Ouverture :
Antoine PERRIN, Directeur ARH Bretagne

17h45 – 18h00 - Introduction :
Hamid SIAHMED, Délégué Régional Adjoint FHF Bretagne
Jean-Daniel SIMON, Président FHP Bretagne

Modérateur : André FRITZ, Directeur Général, CHU Rennes

18h00 – 18h15 - Le contrat de bon usage :
+ Nouvelles dispositions
Martine Aoustin, Mission T2A, DHOS

Les référentiels de bonnes pratiques

18h15 – 18h30
+ Réglementation, principes et méthode :
François MEYER, Directeur des Evaluations des Actes et Produits de Santé, HAS

Le CBU : une forme d'évaluation des pratiques

18h30 – 18h45
Philippe CABARROT, Chef du Service Evaluation des Pratiques, HAS

Attentes et rôle de l'Assurance Maladie

18h45 – 19h00
Monsieur le Directeur Régional du Service Médical

Mise en œuvre du CBU

19h00 – 19h45
+ Organisation de l'OMIT, Pays de Loire - Bretagne
Christian RICHE, Professeur de pharmacologie, CHU de Brest, Coordonnateur de l'OMIT
+ Suivi des prescriptions et études de cohortes
Françoise GRUDE, Pharmacien Coordinateur, CRLC Paul Papin, Angers
+ Organisation du Circuit du Médicament
Marie-Jo PASSETEMPS, ARH Chargée de Mission –Efficience des Organisations Hospitalières

Systèmes d'information : Un projet commun

19h45 – 20h15
Véronique JOYEUX, Néphrologue, Chef Projet Métier "Dossier Patient Informatisé", CHU Rennes
Fabienne AUBIN, Pharmacien, Membre du comité de direction du projet "Dossier Patient Informatisé", CHU Rennes

20h15 – 20h45 Débat

20h45: Conclusion

Cocktail dînatoire offert à l'issue de la manifestation

Manifestation soutenue à titre institutionnel par  Schering-Plough



AGENCE CONSEIL EN EVOLUTION
DES ORGANISATIONS
ET DES METIERS DE LA SANTE

CONTRAT DE BON USAGE ET SECURITE POUR LE PATIENT

Le Jeudi 12 juin 2008

De 17h30 à 20h45

(La réunion sera suivie d'un cocktail)

Amphithéâtre du Centre Cardio-pneumologique

Hôpital Pontchaillou, CHU Rennes

rue Henri Le Guilloux (métro Pontchaillou)

Si vous le jugez utile, nous vous serions reconnaissant(e)s de bien vouloir diffuser cette invitation

BULLETIN Réponse

Nom :

Prénom :

Etablissement :

Fonction :

Adresse :

E mail :

Tél. : Fax

Assistera

N'assistera pas

Sera accompagné(e) par :

par :

par :

Sera représenté(e) par :

par :

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire sur le site :

www.mediation-sante.fr

ou retourner ce coupon réponse par fax au : 01 43 80 42 36

Invitation gracieuse